



PAR COURRIEL

Montréal, le 21 mars 2022

Direction du Secrétariat corporatif

Objet : Demande d'accès à l'information

N/D : 10612.1.1.459

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information pour laquelle nous vous transmettons ci-dessous les renseignements demandés :

NOMBRE DE CLIENTS QUI SE SONT PRÉVALUS DU PROGRAMME D'AUTOEXCLUSION							
Périodes	Casinos				Salons de jeux		Site de jeu en ligne
	Montréal	Lac-Leamy	Charlevoix	Mont-Tremblant	Québec	Trois-Rivières	
2020-2021	117	113	107	107	110	110	7353
2021-2022*	422	397	377	383	383	385	6231

* jusqu'au 18 février 2022, inclusivement.

Dans le cadre de la participation de Loto-Québec à la lutte à la pandémie de la COVID-19, nos établissements ont en partie été fermés durant la période visée par la demande.

Il faut par ailleurs noter que dans une très importante proportion, les clients qui se prévalent du programme pour s'autoexclurent d'un établissement le font à la fois pour plusieurs ou chacun de ceux-ci. En conséquence, le tableau ci-dessus doit être consulté en prenant en considération que dans ces cas, un même client y est comptabilisé plus d'une fois, sous chacun des établissements d'où il s'est autoexclut.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec